

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20008731000013**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat mixte S.I.A.E.P. DORE ALLIER**

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE THIERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 23

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	1 966 050,00	1 966 050,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
T	S	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 966 050,00	1 966 050,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	992 050,00	992 050,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
T	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		992 050,00	992 050,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 958 100,00	2 958 100,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	486 900,00	0,00	414 250,00	414 250,00	414 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	635 350,00	0,00	644 520,00	644 520,00	644 520,00
014	Atténuations de produits	200 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	30 780,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 353 030,00	0,00	1 401 770,00	1 401 770,00	1 401 770,00
66	Charges financières	25 810,00	0,00	26 810,00	26 810,00	26 810,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	90 500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 477 340,00	0,00	1 442 580,00	1 442 580,00	1 442 580,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 310,00		98 470,00	98 470,00	98 470,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	403 655,00		425 000,00	425 000,00	425 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		418 965,00		523 470,00	523 470,00	523 470,00
TOTAL		1 896 305,00	0,00	1 966 050,00	1 966 050,00	1 966 050,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 592 000,00	0,00	1 754 500,00	1 754 500,00	1 754 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 623 000,00	0,00	1 776 500,00	1 776 500,00	1 776 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	95 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 727 000,00	0,00	1 797 000,00	1 797 000,00	1 797 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	169 305,00		169 050,00	169 050,00	169 050,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		169 305,00		169 050,00	169 050,00	169 050,00
TOTAL		1 896 305,00	0,00	1 966 050,00	1 966 050,00	1 966 050,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	354 420,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	135 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles	122 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	380 000,00	0,00	697 000,00	697 000,00	697 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	637 000,00	0,00	779 000,00	779 000,00	779 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	669 000,00	0,00	823 000,00	823 000,00	823 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	169 305,00		169 050,00	169 050,00	169 050,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	169 305,00		169 050,00	169 050,00	169 050,00
	TOTAL	838 305,00	0,00	992 050,00	992 050,00	992 050,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	245 000,00	0,00	117 387,62	117 387,62	117 387,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	174 340,00	0,00	351 192,38	351 192,38	351 192,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	419 340,00	0,00	468 580,00	468 580,00	468 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		419 340,00	0,00	468 580,00	468 580,00	468 580,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	15 310,00		98 470,00	98 470,00	98 470,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	403 655,00		425 000,00	425 000,00	425 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		418 965,00		523 470,00	523 470,00	523 470,00
TOTAL		838 305,00	0,00	992 050,00	992 050,00	992 050,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	354 420,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	414 250,00		414 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	644 520,00		644 520,00
014	Atténuations de produits	310 000,00		310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 000,00		33 000,00
66	Charges financières	26 810,00	0,00	26 810,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 000,00	425 000,00	431 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		98 470,00	98 470,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 442 580,00	523 470,00	1 966 050,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	109 050,00	109 050,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 000,00	0,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 000,00	0,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 000,00	0,00	61 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	697 000,00	60 000,00	757 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	823 000,00	169 050,00	992 050,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 754 500,00		1 754 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		60 000,00	60 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	109 050,00	121 050,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	8 500,00	0,00	8 500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 797 000,00	169 050,00	1 966 050,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	117 387,62	0,00	117 387,62
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 192,38	0,00	351 192,38
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		425 000,00	425 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		98 470,00	98 470,00
Recettes d'investissement – Total		468 580,00	523 470,00	992 050,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir l'liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	486 900,00	414 250,00	414 250,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	130 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	105 000,00	100 000,00	100 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	1 700,00	1 700,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	2 500,00	2 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	7 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	18 000,00	23 600,00	23 600,00
6161	Multirisques	24 200,00	23 000,00	23 000,00
618	Divers	14 000,00	5 400,00	5 400,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	40 000,00	8 250,00	8 250,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	500,00	500,00
6256	Missions	700,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	300,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 400,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	300,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6353	Impôts indirects	0,00	6 000,00	6 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	31 500,00	30 000,00	30 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6378	Autres taxes et redevances	5 200,00	5 200,00	5 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	635 350,00	644 520,00	644 520,00
6331	Versement de mobilité	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 500,00	5 620,00	5 620,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	325 000,00	300 000,00	300 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	105 000,00	110 000,00	110 000,00
6415	Supplément familial	2 900,00	3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 000,00	45 000,00	45 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	4 600,00	9 200,00	9 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	98 500,00	120 000,00	120 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	15 500,00	15 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	1 800,00	1 800,00
648	Autres charges de personnel	1 200,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits (7)	200 000,00	310 000,00	310 000,00
701289	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance	200 000,00	310 000,00	310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	30 780,00	33 000,00	33 000,00
6512	Droits d'utilisation* - informatique nuage	2 280,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 353 030,00	1 401 770,00	1 401 770,00
66	Charges financières (b) (8)	25 810,00	26 810,00	26 810,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	26 000,00	26 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	810,00	810,00	810,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	90 500,00	6 000,00	6 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	82 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 500,00	6 000,00	6 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 477 340,00	1 442 580,00	1 442 580,00
023	Virement à la section d'investissement	15 310,00	98 470,00	98 470,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	403 655,00	425 000,00	425 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	403 655,00	425 000,00	425 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		418 965,00	523 470,00	523 470,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		418 965,00	523 470,00	523 470,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 896 305,00	1 966 050,00	1 966 050,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 592 000,00	1 754 500,00	1 754 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	866 500,00	1 015 500,00	1 015 500,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	220 000,00	225 000,00	225 000,00
704	Travaux	80 000,00	60 000,00	60 000,00
7064	Locations de compteurs	372 000,00	399 000,00	399 000,00
7068	Autres prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7071	Compteurs	3 500,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	20 000,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 623 000,00	1 776 500,00	1 776 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	95 500,00	12 000,00	12 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
778	Autres produits exceptionnels	87 000,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	8 500,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 727 000,00	1 797 000,00	1 797 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	169 305,00	169 050,00	169 050,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	60 000,00	60 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	109 305,00	109 050,00	109 050,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		169 305,00	169 050,00	169 050,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 896 305,00	1 966 050,00	1 966 050,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 966 050,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	135 000,00	21 000,00	21 000,00
2031	Frais d'études	95 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	21 000,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	122 000,00	61 000,00	61 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	6 000,00	14 000,00	14 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2154	Matériel industriel	3 000,00	2 000,00	2 000,00
2155	Outils industriel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21561	Service de distribution d'eau	38 000,00	38 000,00	38 000,00
2162	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	380 000,00	697 000,00	697 000,00
2313	Constructions	280 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	697 000,00	697 000,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	0,00	0,00	0,00
137	Opération d'équipement n° 137 (5)	0,00	0,00	0,00
138	Opération d'équipement n° 138 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		637 000,00	779 000,00	779 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 000,00	44 000,00	44 000,00
1641	Emprunts en euros	32 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		32 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		669 000,00	823 000,00	823 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	169 305,00	169 050,00	169 050,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	109 305,00	109 050,00	109 050,00
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	16 928,00	16 928,00	16 928,00
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	20 325,00	20 325,00	20 325,00
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	55 655,00	55 400,00	55 400,00
13914	<i>Sub. équipt cpte résult. Communes</i>	7 155,00	7 155,00	7 155,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	807,00	807,00	807,00
139188	<i>des tiers</i>	8 435,00	8 435,00	8 435,00
	<i>Charges transférées</i>	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		169 305,00	169 050,00	169 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		838 305,00	992 050,00	992 050,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	245 000,00	117 387,62	117 387,62
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	20 306,40	20 306,40
1313	Subv. équipt Départements	245 000,00	97 081,22	97 081,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	174 340,00	351 192,38	351 192,38
1641	Emprunts en euros	174 340,00	351 192,38	351 192,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		419 340,00	468 580,00	468 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		419 340,00	468 580,00	468 580,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 310,00	98 470,00	98 470,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	403 655,00	425 000,00	425 000,00
28031	Frais d'études	2 455,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	210,00	11 756,00	11 756,00
28131	Bâtiments	43 718,00	43 718,00	43 718,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 978,00	18 507,00	18 507,00
28153	Installations à caractère spécifique	271 325,00	286 509,00	286 509,00
28154	Matériel Industriel	7 129,00	5 955,00	5 955,00
28155	Outilsage Industriel	1 430,00	1 300,00	1 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	35 815,00	35 521,00	35 521,00
28157	Aménagement matériel Industriel	1 160,00	1 160,00	1 160,00
28182	Matériel de transport	18 829,00	18 829,00	18 829,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 165,00	1 424,00	1 424,00
28184	Mobilier	321,00	321,00	321,00
28188	Autres	120,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		418 965,00	523 470,00	523 470,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		418 965,00	523 470,00	523 470,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		838 305,00	992 050,00	992 050,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 050,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Rf 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Df 041 = Rf 041*.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	153 050,00	153 050,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	523 470,00	523 470,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	370 420,00	370 420,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		153 050,00	153 050,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		44 000,00	44 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 000,00	44 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		109 050,00	109 050,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	109 050,00	109 050,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		523 470,00	III 523 470,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		523 470,00	523 470,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 756,00	11 756,00
28131	Bâtiments	43 718,00	43 718,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 507,00	18 507,00
28153	Installations à caractère spécifique	286 509,00	286 509,00
28154	Matériel industriel	5 955,00	5 955,00
28155	Outillage industriel	1 300,00	1 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	35 521,00	35 521,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 160,00	1 160,00
28182	Matériel de transport	18 829,00	18 829,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 424,00	1 424,00
28184	Mobilier	321,00	321,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	98 470,00	98 470,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024005	293 174,40	0,00	293 174,40	133 610,40	119 724,02	29 287,58
2024006	98 000,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

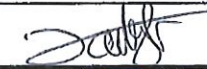







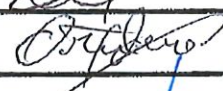

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/12/2025

Le Président

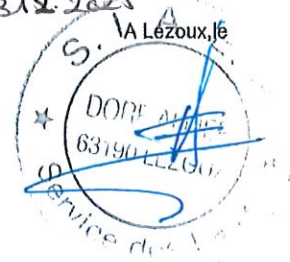

Présenté par (1) Le Président,
 A Lezoux le 17/12/2025
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Lezoux, le 17/12/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

A. TARTRY-LAVEST	
D. DUROHANY	
D. MAURIN	
F. GARMIS	
J.B GIRARD	
J. BARGOIN	
J.F BRIVARY	
J.L DERBIAS	
J.L. ROUIDANT	
L. AURIEL	
L. GONINET	
M.C. GRENIER	
P. BLANCHOZ	POUVOIR A. MAZELIER
S. DURUPT	
T. ORCIERE	
V. MAZELIER	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19.12.2025, et de la publication le 23.12.2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



SIAEP DORE ALLIER



SYNTHESE

DU BUDGET PRIMITIF 2026

LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales en précisant : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet du syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 sera présenté au Comité syndical dans sa séance du 17 décembre 2025 pour approbation.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté exceptionnellement le 15 octobre 2025.

SIAEP DORE ALLIER

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant de 1 966 050, 00 € sans inclure l'autofinancement de la section d'investissement.

1/Les dépenses de fonctionnement

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Evolution BP 2025-BP 2026
011-Charges à caractère général	486 900.00 €	414 250.00 €	-14.92%
012-Charges de personnel	635 350.00 €	644 520.00 €	1.44%
014-Atténuation de produits	200 000.00 €	310 000.00 €	55.00%
65-Autres charges de gestion courante	30 780.00 €	33 000.00 €	9.71%
67-Charges exceptionnelles	8 000.00 €	8 000.00 €	0.00%
66-Charges financières	25 810.00 €	26 810.00 €	3.87%
68-Dotations aux amortissements	90 500.00 €	6 000.00 €	-93.37%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 477 340.00 €	1 442 580.00 €	-2.35%
042-Opérations d'ordre	403 655.00 €	425 000.00 €	
023-Virement à la section d'investissement	15 310.00 €	98 470.00 €	
Total	1 896 305.00 €	1 966 050.00 €	

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 442 580 € en 2026, contre 1 477 340 € au BP 2025, soit une baisse de 2,35 %.

Cette évolution s'explique par une réévaluation des crédits à la suite des décisions modificatives intervenues en 2025, consécutives à l'affectation du résultat votée en juin, permettant d'ajuster au plus près les besoins réels du service.

Au chapitre 011 – Charges à caractère général

Le chapitre 011 regroupe principalement les dépenses liées aux énergies, carburants, prestations d'entretien et de maintenance, ainsi qu'à l'entretien du réseau, des bâtiments et du matériel.

En 2026, ces charges représentent 28,72 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont en diminution par rapport au BP 2025 (414 250 € contre 486 900 €, soit -14,92 %).

Le budget 2026 intègre néanmoins un contexte de coûts toujours sensibles sur les postes non stockables (électricité, gaz) et les consommables :

- Le coût de l'électricité entre 2025 et 2026 est estimé en hausse comprise entre +0,66 % et +1,58 %.
- Malgré cette évolution, l'enveloppe budgétaire demeure inférieure aux niveaux observés en 2023 (197 965,99 €), tout en tenant compte de la suppression de l'amortisseur tarifaire et de la fin du mécanisme ARENH au 31/12/2025.
- Globalement, les charges du chapitre 011 sont stabilisées et restent proches de l'exécution 2025, traduisant une approche prudente et réaliste.

Au chapitre 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel sont prévues à 644 520 € en 2026, contre 635 350 € en 2025, soit une hausse de 1,44 %. Cette évolution reste modérée et s'explique principalement par :

- l'augmentation des cotisations (retraite) ainsi que de l'assurance statutaire ;

SIAEP DORE ALLIER

- la prise en compte des **avancements d'échelon et de grade** prévus dans le cadre de la **gestion prévisionnelle des effectifs** ;
- la mise en œuvre de la **participation obligatoire de l'employeur à la protection sociale complémentaire – prévoyance santé**.
- Le départ à la retraite de Mme CAVA au 20/03/2026
- La fin de l'alternance au 31/04/2025

Au chapitre 014-L'atténuation de produits correspond au reversement de la redevance pollution à l'agence de l'eau en fonction du nombre de m3 vendus et facturés aux abonnés. Elle correspond au volume vendu en 2025. A noter : en raison de l'augmentation du taux fixé par le Comité de Bassin, il nous faut prévoir un reversement plus important par anticipation (*la règle : si la collecte est au-dessus des 200 000 € sur l'année en cours, il faut effectuer un versement d'un acompte au 1^{er} trimestre*). **Un acompte de 94 000 € sera versé au mois de juin et juillet 2026.**

Le chapitre 65 impute les indemnités et cotisations des élus, les créances en non-valeur. Ce dernier point est décidé par le comptable au fil de l'année.

Le chapitre 66 concerne les charges financières correspondant aux intérêts de l'emprunt souscrit

-auprès de la Caisse d'Epargne en 2022 pour un montant de 800 000 € sur 25 ans au taux du livret A de 2.30%

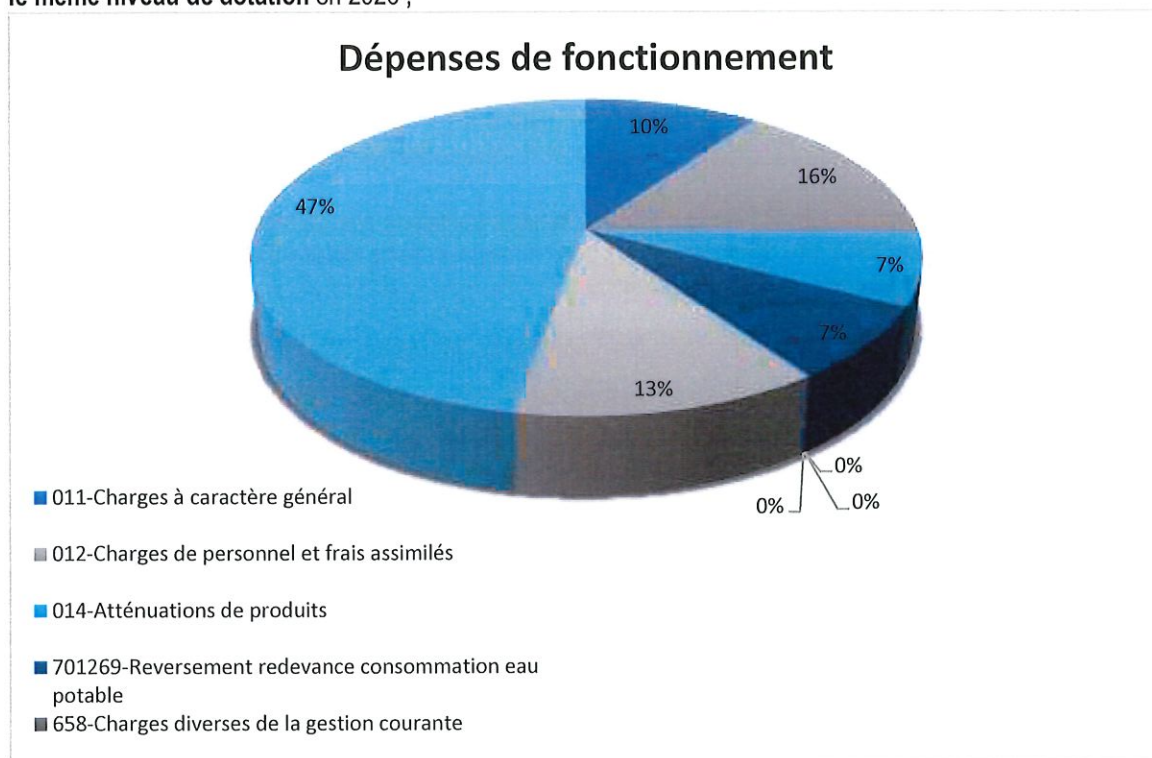
-auprès de la Banque des Territoires en 2026 pour un montant de 220 000 € au taux du livret A de 1.70%

Le chapitre 67 concerne les charges supportées par le syndicat lors de la régularisation de facturation ou d'intervention exceptionnelle d'une entreprise de plomberie.

Le chapitre 68 enregistre une forte diminution entre le BP 2025 et le BP 2026 (**6 000 € en 2026 contre 90 500 € en 2025, soit -93,37 %**).

Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2025, une **provision exceptionnelle** avait été constituée à titre de **mesure de prudence**, afin de couvrir un risque de condamnation en cas d'issue défavorable d'une **procédure URSSAF en appel**.

La provision ayant déjà été **constituée** et couvrant le risque identifié, il n'apparaît pas nécessaire de **reconduire le même niveau de dotation** en 2026 ;



SIAEP DORE ALLIER

2/ Les recettes de fonctionnement

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Evolution BP 2025-BP 2026
013-Atténuations de charges	5 000.00 €	2 000.00 €	-0.60%
70- Ventes de produits fabriqués	1 592 000.00 €	1 754 500.00 €	+10.20%
74-Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	- %
75-Autres produits de gestion courante	26 000.00 €	20 000.00 €	-23.08%
77-Produits exceptionnels	95 500.00 €	12 000.00 €	-87.43%
78-Reprise sur amortissement et dépréciations	8 500.00 €	8 500.00 €	+0.00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 727 000.00 €	1 797 000.00 €	+4.05%
042-Opérations d'ordre	169 305.00 €	169 050.00 €	
R002-résultat N-1	157 890.33 €		
Total	2 054 195.33 €	1 966 050.00 €	

Au chapitre 013 « Atténuation de charges » sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladies des agents. Le montant budgétisé est en baisse car l'agent mis en disponibilité pour inaptitude définitive ne fait plus parti de l'effectif du syndicat.

Au **chapitre 70 – Produits des services**, sont retracées les recettes liées principalement à la **vente d'eau aux abonnés**, ainsi qu'aux **prestations et services annexes** : redevances (pollution et prélèvement) reversées à l'Agence de l'eau, travaux, location de compteurs (abonnement annuel), frais de mise en service et de déplacement, facturation de compteurs en cas de détérioration, et remboursements de charges (locataires).

Ces produits sont **en hausse par rapport au budget 2025**, notamment du fait :

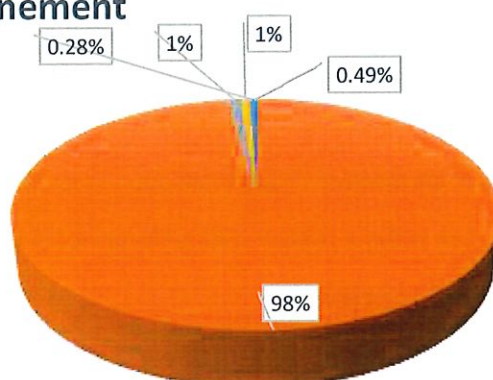
- d'une **augmentation de 11 %** sur le poste **vente d'eau aux abonnés**. Le montant est estimé à partir du **volume annuel prélevé** et du **tarif moyen 2025**, avec une prévision construite au regard du **réalisé 2025 (950 632,10 €)**. Cette évolution s'explique principalement par une **prévision 2025 volontairement prudente** et à l'application du taux d'inflation de 1.30% (*source Banque de France*) sur les tarifs 2026
- D'une augmentation de 10.83 % sur le **poste location de compteur** avec le choix d'une hausse de l'abonnement pour la hausse des cotisations retraite et de l'assurance statutaire et la participation obligatoire de l'employeur à la prévoyance santé
- d'une **stabilité des redevances**, les tarifs étant **inchangés** par rapport à l'exercice précédent.

Au chapitre 75, « Autres produits de la gestion courante » comprend les loyers des opérateurs téléphoniques sur le réservoir de Montsablé.

Au chapitre 77, « produits exceptionnels » sont inscrits à ce chapitre les remboursements de sinistres, aux sanctions financières pour vol d'eau .

SIAEP DORE ALLIER

Recettes de fonctionnement



- 013-Atténuations de charges
- 70-Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises
- 75-Autres produits de la gestion courante
- 77-Produits exceptionnels
- 78-Reprise sur amortissement et dépréciations

SIAEP DORE ALLIER

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant de 992 050.00 €.

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 315 665 €

1/ Les dépenses d'investissement

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Evolution BP 2025-BP 2026
16-Emprunts et dettes assimilés	32 000.00 €	44 000.00 €	37.50 %
20-Immobilisations incorporelles	135 000.00 €	21 000.00 €	-84.44%
21-Immobilisations corporelles	122000.00 €	61 000.00 €	-50.00 %
23-Immobilisations en cours	380 000.00 €	697 000.00 €	+83.42%
Total des dépenses réelles d'investissement	669 000.00 €	823 000.00 €	+23.01%
040-Opérations d'ordre de transferts entre section	169 305.00 €	169 050.00 €	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	838 305.00 €	992 050.00 €	
Restes à réaliser-report à 2026	315 655.00 €		

Au chapitre 20, les prévisions des immobilisations incorporelles correspondent à :

- Le logiciel et le levée topo pour le SIG

Au chapitre 21, les prévisions des immobilisations corporelles sont en baisse par rapport au budget 2025. Cette dernière se traduit par l'achat de mobilier effectué en 2025 suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment administratif.

Au chapitre 23, le montant engagé supporte les travaux de réhabilitation hydraulique de la station de Bassinet, le schéma directeur (pose de compteurs divisionnaires), les travaux de renouvellement sur les communes d'Orléat et de Lezoux et les travaux en régie pour le SIG.

SIAEP DORE ALLIER

1/1 Détail des dépenses d'investissement

	RAR 2025	Budget 2026
Chapitre16-Emprunts et dettes assimilés		44 000.00 €
Emprunts		44 000.00 €
Chapitre 20-Immobilisations incorporelles	- €	21 000.00 €
SIG levée TOPO		21 000.00€
Chapitre 21-Immobilisations corporelles	30 000.00€	61 000.00 €
Garde corps Dépôt		6 000.00 €
Menuiseries Les Faures		2 000.00 €
Caillebotis Montsablé		2 000.00 €
Portes station et Chlore les Girauds-Faures		4 000.00 €
Matériel réseau eau		2 000.00 €
Matériel industriel : analyseur chlore, pompes et tronçonneuse		2 000.00 €
Outillage		1 000.00 €
Compteurs		38 000.00 €
Ordinateur		2 000.00 €
Mobilier	30 000.00 €	2 000.00 €
Chapitre 23-Immobilisations en cours	286 795.00 €	697 000.00 €
Programme de renouvellement 2023-Peschadoires Rue Pezzaze	73 054.00€	
Etude environnementale-Dossier Loi sur l'eau-DUP -Bassinnet	10 397.00€	
Etude IOTA CABINET MERLIN	3 500.00 €	
DUP Sécurisation Charnat	23 424 .00 €	
Réhabilitation canalisation puits1 à 4	30 000.00 €	
Réhabilitation du bâtiment administratif	146 420.00 €	
Réhabilitation hydraulique Bassinet		220 000.00 €
Schéma directeur		120 000.00 €
Travaux renouvellement Lezoux		186 500.00 €
Travaux renouvellement Orléat		170 500.00 €
Total	316 795.00€	823 000.00€
Chapitre40-Opérations d'ordre de transfert entre sections		169 050.00 €
TOTAL		922 050.00 €

SIAEP DORE ALLIER

1/2 Prévision pluriannuelle programme de travaux

	Programme / Opération	Détail	Montant opération
PROG 2023	RENOUVELLEMENT PROG 2023	Peschadoires rue de Pezzaze	60 000.00 €
	RENOUVELLEMENT PROG 2023	Peschadoires, St Jean D'H. Chez Coutat.	240 009.50 € 66 055.52 €
	RENOUVELLEMENT PROG 2023 Orléat T3	Orléat bourg RD 85 Coté Ecole	150 124.33 €
	BASSINET PROG 2023	Réhabilitation Station Tranche 1 électricité	218 450.00 €
	TOTAL 2023		734 639.35 €
PROG 2024	DIAGNOSTIC-SCHEMA DIRECTEUR PROG 2024-2025	Phase 1	40 120.00 €
	SIG PROG 2024-2025	Géoréférencement Logiciel et saisie	19 102.91 € 19 776.15 €
	BASSINET PROG 2024	Complément étude IOTA-Dossier Loi sur L'eau pour DUP	5 000.00 €
		Complément étude Dossier Loi sur L'eau pour DUP	11 526.00 €
		Complément étude Hydrogeologue	1 790.00 €
		Réhabilitation canalisation ext Puits1 à 4	250 000.00 €
	CHARNAT (DUP) PROG 2024	Etude environnementale Cas par cas	1 500.00 €
		Etude environnementale Dossier loi sur l'eau	5 000.00 €
	Interconnexion RGD	Interconnexion avec RGD AU NIVEAU DE Gagnat	10 000.00 €
	Bogros	Mise au norme Haute Tension	51 344.70 €
La Grole	Reparation conduite Urgente	32 500.00 €	
Aménagement bureaux	Etude	8 555.17 €	
	TOTAL 2024		456 214.93 €
PROG 2025	DIAGNOSTIC-SCHEMA DIRECTEUR PROG 2024-2025	Phase 2 à 6	44 870.00 €
		DIAGNOSTIC-TRAVAUX DE SECTORISATION	60 000.00 €
	SIG PROG 2024-2025	Géoréférencement Logiciel et saisie	19 102.91 € 19 776.15 €
	Aménagement bureaux	Travaux	271 480.00 €
	Interconnexion RGD	Interconnexion avec RGD AU NIVEAU DE Gagnat	30 000.00 €
	CT CHAMP CAPTANT DU VAL D'ALLIER	Avec CNE (financeur OFB)	4 000.00 €
	Aménagement bureaux	Etude	8 555.17 €
	TOTAL 2025		449 229.06 €
PROG 2026	RENOUVELLEMENT Lezoux Ecole T2		186 500.00 €
	RENOUVELLEMENT Orléat T4	Orléat bourg RD 85 Coté Lezoux	170 500.00 €
	BASSINET PROG 2025	Réhabilitation Station hydraulique	220 000.00 €
	SCHEMA DIRECTEUR	Pose compteur	120 000.00 €
	SIG		21 000.00 €
		TOTAL 2026	

SIAEP DORE ALLIER

2/Les recettes d'investissement

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Evolution BP 2025-BP 2026
10-Dotations fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	-%
13-Subventions d'investissement	245 000.00 €	117 387.62 €	-52.09%
16-Emprunts et dettes assimilés	174 340.00 €	351 192.38 €	101.44%
Total des recettes réelles d'investissement	419 340.00 €	468 580 .00 €	+11.74%
021-Virement de la section d'investissement	15 310.00 €	98 470.00 €	
040-Opérations d'ordre de transferts entre section	403 655.00 €	425 000.00 €	
Total des recettes d'investissement de l'exercice	838 305.00 €	992 050.00 €	
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	
R-001-solde année N-1	457 717.03 €	0.00 €	
Total	1 296 022.03 €	992 050.00 €	

Le chapitre 16, permet d'équilibrer les recettes d'investissement programmées.

L'épargne brute dégagée de l'exercice antérieure et l'affectation du résultat réalisé après l'arrêt du compte administratif abondera aux recettes du budget 2026.

2/1 Détail des subventions

SUBVENTIONS	MONTANT	2024	2025	2026	2027	2028	2029
PROGRAMME 2023 ORLEAT TRANCHE 3	32 802.83		32 802.83				
PROG RENOUVELLEMENT 2023	64 436.00		13 540.54	13 540.54	13 540.54	13 540.54	
CREATION DES 2 FORAGES BASSINET	156 935.52	39 233.88	39 233.88	39 233.88	39 233.88		
REHABILITATION ELECTRIQUE BASSINET	57 502.20		35 070.40	22 431.00			
REHABILITATION BASSINET PROGRAMME 2024	87 500.00		21 875.00	21 875.00	21 875.00	21 875 .00	
SIG	24 000.00	6 000.00				6 000.00	12 000.00
SCHEMA DIRECTEUR	24 861.00	6 215.25				6 215.25	12 430.50
TOTAL	448 037.55	51 449.13	142 522.65	97 080.42	74 649.42	47 630.79	24 430.50

Le tableau reprend seulement le montant des subventions qui seront versées par le Département.

Les subventions de l'Agence de l'eau dépendent de l'approbation des dossiers de programme et ne sont encore pas budgétisées. Elles abonderont au budget du SIAEP par le biais d'une décision modificative au cours de l'exercice 2025. Elles varient de 25 à 50% du montant total des travaux ou des études.

SIAEP DORE ALLIER

EPARGNE BRUTE

L'**épargne brute (EB)** correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie.

L'**épargne nette** correspond à l'épargne brute après la déduction des remboursements de dette. Le montant de l'annuité 2024 est de 32 000 €.

Le SIAEP DORE ALLIER bénéficie d'une épargne nette équivalent à **404 308.14 €**.

La **capacité de désendettement (CAD)** permet de mesurer la solvabilité financière de la collectivité en nombre d'années. C'est le rapport entre les dettes en cours et l'épargne brute. Le seuil de référence est 12 ans.

Le CAD du Syndicat est de 1.8 ans pour cet exercice.

	2020	2021	2022	2023	2024
DEPENSES REELLES	1 041 331.89 €	1 144 486.91 €	1 170 886.14 €	1 257 962.73 €	1 256 210.02 €
RECETTES REELLES	1 522 091.41 €	1 612 715.70 €	1 620 376.20 €	1 743 379.80 €	1 692 518.16 €
EPARGNE BRUTE	480 759.52 €	468 228.79 €	449 490.06 €	485 417.07 €	436 308.14 €
TAUX EB	31.58 %	29.03 %	27.74 %	27.84 %	26%

